

2020_CT2_046

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Habitat - Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accession à coût maîtrisé

Le 23 juillet 2020, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Musiques Actuelles du Pays d'Aix (6MIC) à Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président du Territoire le 17 juillet 2020, conformément à l'article L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents : JOISSAINS MASINI Maryse – AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BENKACI Moussa – BIANCO Kayané – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice – BOULAN Michel – BRAMOULLÉ Gérard – CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CONTÉ Marie-Ange – CRISTIANI Georges – DAGORNE Robert – DELAVET Christian – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – FILIPPI Claude – FREGEAC Olivier – GACHON Loïc – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GOMEZ André – GOURNES Jean-Pascal – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – KLEIN Philippe – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MERCIER Arnaud – MORBELLI Pascale – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – POUSSARDIN Fabrice – RAMOND Bernard – ROVARINO Isabelle – RUIZ Michel – SERRUS Jean-Pierre – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BURLE Christian donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse – CORNO Jean-François donne pouvoir à CRISTIANI Georges – DESVIGNES Vincent donne pouvoir à MARTIN Régis – MALLIÉ Richard donne pouvoir à VENTRON Amapola – PELLENC Roger donne pouvoir à CONTÉ Marie-Ange – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – VINCENT Jean-Louis donne pouvoir à TAULAN Francis - ZERKANI RAYNAL Karima donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : JOISSAINS Sophie – PAOLI Stéphane

Secrétaire de séance : BIANCO Kayané

Monsieur Loïc GACHON donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Habitat et aménagement du territoire

Habitat

■ Séance du 23 juillet 2020

04_1_01

■ Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accession à coût maîtrisé

Le Président soumet au Conseil de Territoire le rapport suivant :

Le soutien à l'accession à coût maîtrisé à la propriété est un des enjeux forts sur le Territoire du Pays d'Aix.

Depuis 2009, un dispositif destiné aux primo accédants (sous conditions de ressources) pour l'acquisition d'un logement dans le neuf ou dans l'ancien a été mis en place sur le Pays d'Aix.

Ce dispositif se décline en deux types d'aides :

- **Un prêt « bonifié » à hauteur de 25 000€ sur 12 ans**

Ce dispositif est suspendu en attendant le montage d'une convention avec un nouveau partenaire bancaire ; en effet, le Crédit Foncier, partenaire du Pays d'Aix depuis 2012, a dénoncé la précédente convention avec effet au 31/12/2018 suite à l'intégration de ses activités au sein du groupe BPCE.

- **Une aide directe à la personne**

D'un montant de 2 500€ dans le neuf ou 4 000€ dans l'ancien (logements de plus de 5 ans), cette aide est portée par le notaire de l'opération : l'aide doit être mentionnée dans l'acte notarié qui devra intégrer des clauses anti spéculatives et préciser que l'aide sera restituée en cas de vente du logement sans motif légitime dans les 5 ans ayant suivi son achat.

Ces deux types d'aides, non cumulables entre elles, sont attribuées aux primo-accédants répondant aux critères d'éligibilité définis par le Pays d'Aix.

Les bénéficiaires doivent notamment :

- Ne pas être propriétaire de leur résidence principale depuis plus de deux ans ;
- Acheter un bien au titre de leur résidence principale sur l'une des 36 communes du Pays d'Aix ;
- Résider ou travailler sur le Territoire du Pays d'Aix ;
- Respecter les plafonds de ressources du Prêt Accession Sociale (PAS) en vigueur (revenus fiscaux de référence de l'année n-2) ;
- Être bénéficiaire du Prêt à Taux Zéro (PTZ) ;
- Être issus en priorité du parc locatif social (public ou privé conventionné social).

En application de ce qui précède, et après examen des dossiers, il est proposé d'attribuer :

- 41 aides directes à la personne dans le neuf, soit un montant de 102 500 euros ;
- 20 aides directes à la personne dans l'ancien, soit un montant de 80 000 euros ;
- Soit un montant total de : 182 500 euros

Toutes les aides proposées à l'approbation du Conseil de Territoire sont décrites dans les tableaux ci-annexés.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de Territoire de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de Territoire du Pays d'Aix,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment l'article L.312-2-1 ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération n°2015_A252 du Conseil communautaire de la CPA du 12 novembre 2015 relative au dispositif d'aide à l'accession à la propriété ;
- La délibération n°2017_CT2_197 du Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 11 mai 2017 relative à l'ajustement des modalités d'intervention du dispositif d'aide à l'accession à la propriété.
- La délibération du Conseil de la Métropole du 17 juillet 2020 portant délégation du Conseil de la Métropole au Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Où le rapport ci-dessus,

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Considérant

- Que l'accession à coût maîtrisé est une des priorités du Territoire en matière de politique locale de l'Habitat.

Délibère

Article 1 :

Est approuvé, dans le cadre des aides directes à la personne, le versement de subventions d'un montant total de 182 500 euros aux primo accédants mentionnés dans les tableaux ci-annexés par le biais de leurs notaires.

Article 2 :

Le Président du Territoire du Pays d'Aix ou son représentant est autorisé à signer toutes les pièces afférentes à ces dossiers.

Article 3 :

Les crédits nécessaires sont inscrits sur le budget Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix, en section d'Investissement : Nature 4581, fonction 553, autorisation de programme DI735AP.

DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCESSION

Aides dans le neuf proposées au Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 23 juillet 2020

Aides directes neuf : 41

Nom Couple	Adresse Bien	Commune Bien	Etiquette	Type	Typologie	ETUDE NOTARIALE
BICAT-	Résidence Antares -Rue Gabriel Lippman	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
BIETRY-	Rue de Fresse de Monval	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE NOTAIRES ASSOCIES MAITRE AFLALOU
FARNY-COURRIEU	Résidence Antarès la Duranne	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT
GAVOILLE-SANTELLI	Val Fleuri la clé des champs	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RENAUT
LEURIDANT-	169, rue rené descartes	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
MANROUBIA-SCARINGELLA	Rue Fresse de Manuel, Résidence Antarès	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
RINAUDO-	16, Avenue Laurent Vibert	AIX EN PROVENCE	RT2012	Appartement	T1	ETUDE GALMARD-POMME
BEAUSSART-IDIRI	1650, Avenue Paul Julien	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T4	ETUDE RAYBAUDO COURANT
CADDEDU-	Quartier St Anne	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE RAYBAUDO COURANT
MIALON-FOURNERIE	1185, Route d'Eguilles	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	MAITRE LETROSNE
PLOTERE-	385, Boulevard Augustin Fresnel	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE FERAUD MARSEILLE
SHOUSHABENDRA	Rue de la Fresse de Monval	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T4	ETUDE RAYBAUDO COURANT
SOUCHE-	345, chemin de boenheure	AIX-EN-PROVENCE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE RAYBAUDO COURANT
BOETSCH-	Domaine Le Ribas, Avenue Sainte Victoire	GARDANNE	RT2012	Appartement	T3	ETUDE JAUME GERAUD
CAHU-	Avenue de Nice	GARDANNE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE EXCEN NOTAIRES/MARIGOT
DE PARSCAU-ARANCIBIA	140, Chemin Estrec	GARDANNE	RT2012	Appartement	T4	ETUDE RAYBAUDO COURANT
FERRY-SUSINI	140, Chemin Estrec	GARDANNE	RT2012	Maison	T4	MAITRE GRAND DUFAY HUS VACHER
HADDAD-HADDAD	Passage de la Noria	GARDANNE	RT2012	Maison	T3	ETUDE EXCEN NOTAIRES/MARIGOT
MOSCARELLO-HANTZEN	Passage de la Noria	GARDANNE	RT2012	Appartement	T3	EXCEN NOTAIRES/MARIGOT
TALBOT-	Avenue de Nice	GARDANNE	RT2012	Appartement	T2	MAITRE RAYNAUD
RAWAIT-	Avenue Ferdinand Arnaud	GREASQUE	RT2012	Maison	T4	ETUDE CONTI
SPORTOUCH-SPORTOUCH	440 Avenue Ferdinand Arnaud	GREASQUE	RT2012	Maison	T3	ETUDE DURAND GARDANNE
GOULIN-DE OLIVEIRA	26, Route d'Avignon	LAMBESC	RT2012	Appartement	T3	ETUDE SABATIER GRIMAL
VALENCE-	le grand Vallat	LE PUY STE REPARADE	RT2012	Appartement	T2	ETUDE FERAUD MARSEILLE
BERTHIER-GUERRERO	580, Route de Martigues	LES PENNES MIRABEAU	RT2012	Maison	T3	ETUDE NOTAIRES ASSOCIES BOUTIER ET OLLIVIER
ALABARCE-BOURLION	Cheminde la Sarrière	MEYREUIL	RT2012	Maison	T4	ETUDE BENAYAD
ALLAIS-	lieu dit la Molle, Résidence Victoria	MEYREUIL	RT2012	Appartement	T2	ETUDE EXCEN NOTAIRES/MARIGOT
PORTENEUVE-BONFILL	Lieu-dit de la molle	MEYREUIL	RT2012	Appartement	T3	MAITRE MARIGOT
RIGAUD-NAVARRO	Le Clos Sophia, Chemin de Barlatier	MEYREUIL	RT2012	Maison	T4	ETUDE MAITRE MINACORI
VASSAL-VASSAL	La Cadeniere Lot 1	MEYREUIL	RT2012	Maison	T4	ETUDE STAIBANO
BINY-VEDOVA	Les Héliades, Chemin de Bousette, Quartier St Joseph	PERTUIS	RT2012	Maison	T4	MAITRE PICARD DEYME
LOUINEAU-LOUINEAU	Chemin du Claux, 1524 avenue Pierre Augier	PERTUIS	RT2012	Maison	T4	MAITRE GRENIER
BUTTIGIEG-	Avenue de la Libération, Sainte Croix	PEYNIER	RT2012	Appartement	T2	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
LEGOFF-	QUARTIER STE CROIX	PEYNIER	RT2012	Appartement	T4	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
ROSENTHAL-ROSENTHAL	Quartier Sainte Croix, Avenue de la Libération	PEYNIER	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT
PIANA-COSTAGLI	Résidence Cote Victoire - RD7N Les Banettes	ROUSSET	RT2012	Maison	T4	ETUDE NOTAIRES ASSOCIES GERAUD-JAUME BROT - TRET
COUOTON-GICOGNANI	Chemin du budiou	SAINT CANNAT	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT LETROSNE
DI SERIO-	Reflet Nature- Allée des sources	SAINT CANNAT	RT2012	Appartement	T3	MAITRE SABATIER GRIMAL
GRASSIOULET-VERRON	8, Avenue de la petite mer	VITROLLES	RT2012	Appartement	T3	ETUDE RAYBAUDO COURANT
MASSOL-	Les Terrasses de l'Etang - 85 avenue Henry Loubet	VITROLLES	RT2012	Appartement	T3	ETUDE MOULIN

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20200723-2020_CT2_046-DE
Date de télétransmission : 03/08/2020
Date de réception préfecture : 03/08/2020

DISPOSITIF D'AIDE A L'ACCESSION

Aides dans l'ancien proposées au Conseil de Territoire du Pays d'Aix du 23 juillet 2020

Aides directes ancien : 20

Nom Couple	Adresse Bien	Commune Bien	Etiquette	Type	Typologie	ETUDE NOTARIALE
COLLON-	66, Avenue Gaston Berger	AIX EN PROVENCE	C	Appartement	T3	ETUDE ANSELMO LAMETA FERAUD AIX
FILIPPI-FILIPPI	48, Avenue des écoles militaires, Val de la Torse	AIX EN PROVENCE	B	Appartement	T3	ETUDE MAITRE ANSELMO
MELONI-	2, Allée d'Oxford, 104 Cours Gambetta	AIX EN PROVENCE	D	Appartement	T2	ETUDE DUHAMEL
REN -	10, rue Saint Joseph	AIX EN PROVENCE	D	Appartement	T2	ETUDE MAITRE FUDA
PARRET-BOURGEOIS	Les Allées de Beaumanoir 30, Av Henri Malacrida	AIX-EN-PROVENCE	E	Appartement	T4	NOTAIRES DES ALLEES - MAITRE CUBIZOLLE
GIVAUDAN-	590, Avenue des noyers	BOUC BEL AIR	B	Appartement	T3	ETUDE MAITRE ANSELMO
MAGNAN-	Rue Auguste Renoir, Place des Ecoles	CALAS	D	Appartement	T3	ETUDE JAUME GERAUD
NAVARRO-MORELLO	2, place des Ecoles	CALAS	D	Appartement	T3	ETUDE JAUME RAYBAUDO COURANT
BARNEOUD-	20, Rue Borely	GARDANNE	C	Appartement	T2	ETUDE QUANTRIC
VENTRE-GORETTA	99, Vieille route de la Gavotte	Les Pennes-Mirabeau	D	Appartement	T3	MAITRE VIDALENC BERNARD
PRIN DERR-PRIN DERR	595, Route d'Aix	SAINT CANNAT	C	Maison	T5	ETUDE DANAN
DIAS-LEVEQUE	13, avenue Marius Joly	TRETS	D	Appartement	T5	MAITRE VACHER
LE GLORU-LE GLORU	14, Rue Jean Jaures	TRETS	E	Maison	T4	ETUDE LAVILLIER
MEUNIER-MOLES MASELES	1, Rue des Isnard	VENELLES	F	Maison	T4	ETUDE NOTAIRE PLACE D ALBERTAS MAITRE HUS
CHIKHI-MERADJI	6, Impasse Tramontane	VITROLLES	C	Maison	T5	ETUDE DADOIT
JACQUOT-BARBIER	2, Impasse Maréchal Juin	VITROLLES	C	Maison	T4	ETUDE MAITRE SERRES
SANTIAGO-LALOIX	3, Rue Boris Vian	VITROLLES	D	Maison	T4	ETUDE MAITRE DADOIT
TAGUELMINT-BOUMENDJEL	Lieu dit les plantiers, le cèdre. Rue Martin Luther King	VITROLLES	D	Appartement	T4	ETUDE DAMENLONCOURT DADOIT
WASNER-	212, Allée d'Anjou	VITROLLES	C	Appartement	T5	MAITRE BROT

Accusé de réception en préfecture
 013-200054807-20200723-2020_CT2_046-
 DE
 Date de télétransmission : 03/08/2020
 Date de réception préfecture : 03/08/2020

OBJET : Habitat et aménagement du territoire - Habitat - Attribution de subventions nominatives dans le cadre de l'accèsion à coût maîtrisé

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	56
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	56
Majorité absolue	29
Pour	56
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire adopte à l'unanimité le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents

Maryse JOISSAINS MASINI



Signé, le **30 JUIL. 2020**

Accusé de réception en préfecture 013-200054807-20200723-2020_CT2_046- DE Date de télétransmission : 03/08/2020 Date de réception préfecture : 03/08/2020
